

Administration/Concertation entre la ministre du Travail et ses collaborateurs

" Il nous faut enterrer les comportements déviants "



La ministre du Travail, Carmen Ndaot, s'adressant...



...à ses collaborateurs...

RAD
Port-Gentil/Gabon

En tenant ces propos, la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Carmen Ndaot, a voulu attirer l'attention des inspecteurs et contrôleurs du travail sur la nécessité de redorer l'image de cette administration qui fait, selon elle, l'objet de plusieurs récriminations de la part des usagers.

LA ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Carmen Ndaot, profitant de son séjour à Port-Gentil la semaine dernière, dans le cadre du forum d'échanges avec les opérateurs économiques locaux organisé par l'Office national de l'emploi, a échangé avec ses collaborateurs en poste dans cette localité. La salle de réunion du gouvernorat

a été le théâtre de cette rencontre, qui a permis au membre du gouvernement d'aborder plusieurs sujets, notamment ceux liés au bon fonctionnement de son département. Elle a, tour à tour, évoqué le Plan de relance économique (PRE) qui, selon elle, s'articule sur trois axes : l'assainissement de la gestion des finances publiques, la relance et la diversification de l'économie, et la création de l'emploi. Sa mise en œuvre, a-t-elle indiqué, nécessite l'instauration d'un climat apaisé, qui passe par la trêve sociale, en vue d'attirer des investisseurs. A ce titre, elle a fait savoir que son département ministériel se doit de montrer un exemple, qui se traduirait par un dialogue social interne. «*Il nous faut enterrer les comportements déviants qui, parfois, ternissent l'image de notre administration*», a-

t-elle déclaré. Non sans attirer l'attention des inspecteurs et contrôleurs du Travail sur la nécessité de redorer l'image de l'Inspection du Travail qui fait, selon elle, l'objet de plusieurs récriminations de la part des usagers. Toutefois, à la décharge de ses collaborateurs, elle a eu ces mots : «*ces responsables exercent dans des conditions difficiles, notamment par rapport au manque d'espaces et de matériel de travail, des problèmes de véhicules. Mais en dépit de tout cela, vous devez donner le meilleur de vous-mêmes.* »

Par ailleurs, la ministre du Travail a rassuré les salariés de la main-d'œuvre non permanente. Lesquels cumulent plusieurs mois sans leurs émoluments. «*Le gouvernement ne vous oublie pas. Nous vivons une situation de crise interna-*



...en présence de certaines autorités de Port-Gentil.

tionale, et Port-Gentil est bien placé pour le savoir car, c'est une crise pétrolière», a-t-elle dit. Ajoutant, au sujet justement de ces arriérés de salaires, que le gouvernement s'emploie à ce qu'ils soient payés dans les meilleurs délais. Non sans préciser : «*nous attendons le nouveau budget qui est déjà passé au Parlement et au Sénat, qui va connaître un début d'exécution.*»

Puis, se retournant vers les responsables et agents locaux de l'Office national de l'emploi (ONE), Carmen Ndaot a indiqué que le gouvernement s'efforce de rendre la structure plus efficace, par l'acquisition d'un site web qui, à terme, facilitera le lien entre les demandeurs d'emplois et les entreprises. L'ONE devrait aussi, a ajouté la ministre du Travail, accélérer la signature

des Contrats d'apprentissage jeunesse (CAJ) pour améliorer l'employabilité des jeunes. Cela, au regard du nombre de plus en plus important des demandeurs d'emploi. «*La formation professionnelle et la création d'emplois sont des priorités que le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a inclus dans son action pour l'employabilité des jeunes*», a conclu le membre du gouvernement.

Religion/Église catholique/Paroisse Saint-Louis

La messe de prémices de l'abbé Innocent Munachi Anyanwu



L'abbé Innocent Munachi Anyanwu (mains jointes) arrivant pour sa première célébration.



Les chorales ayant animé la messe.



Une vue des convives lors du repas communautaire.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

L'homme de Dieu a célébré sa première messe, dimanche dernier, à la cathédrale Saint-Louis, deux jours après son ordination comme prêtre par l'évêque de Port-Gentil, Mgr Eusebius Chinekezi Ogbonna Managwu.

ORDONNE prêtre, vendredi dernier, au même

moment que Fabrice Kinga et Arnaud Mensah Kpoty, par l'évêque de Port-Gentil, Mgr Eusebius Chinekezi Ogbonna Managwu, l'abbé Innocent Munachi Anyanwu a célébré sa première messe à la cathédrale Saint-Louis. C'était dimanche dernier, un jour qui marquait également le deuxième dimanche de l'Avent, année liturgique B. Des fidèles sont venus nombreux de plusieurs coins de la cité pétrolière pour assister à cette célé-

bration, ainsi qu'une forte délégation conduite par sa génitrice en provenance du Nigeria, le pays d'origine de l'abbé Innocent Munachi Anyanwu. Entouré pour la circonstance de plusieurs prêtres du diocèse de Port-Gentil, l'homme de Dieu a, ainsi, véritablement commencé sa lourde charge de former le peuple sacerdotal, après deux ans de diaconat. Dans la liturgie de la parole, la première lecture était tirée du livre du pro-

phète Isaïe au chapitre 40, versets 1 à 5, puis 9 à 11. La seconde lecture a été tirée de la deuxième lettre de Saint Paul apôtre, aux versets 8 à 14 du chapitre 3. Dans l'homélie, l'abbé Innocent Munachi Anyanwu a expliqué que le prophète Isaïe exhorte les chrétiens à préparer le chemin du Seigneur. Mieux, Dieu n'abandonne jamais ses enfants, même lorsqu'ils tombent dans l'infidélité. Alors que l'apôtre Jean, a-t-

il poursuivi, nous apprend que le chrétien doit rendre droits les sentiers du Seigneur. L'assemblée de la paroisse Saint-Louis a vibré au rythme des chorales composites pour animer ladite messe. «*Gloire à Dieu, paix sur la terre comme au ciel*» était la chanson reprise en chœur par ces chorales, sous des cris de joie. La fin de cette messe de prémices a été ponctuée par un repas communautaire et la remise des ca-

deaux au nouveau prêtre, au lieu dit "Sous les manguiers". A signaler que le même dimanche, les deux autres nouveaux prêtres ordonnés vendredi ont également célébré une messe de prémices, chacun dans sa paroisse résidentielle. Ainsi, l'abbé Fabrice Kinga était à la paroisse Sainte-Barbe-des-pétroliers. Alors que l'abbé Arnaud Mensah Kpoty a officié à Saint-Michel du Cap-Lopez.

Photo : JP Allogo

Photo : JP Allogo

Photo : JP Allogo